

FORMATION PREPARATOIRE A LA CERTIFICATION DPE

Ref PCDPE – Version R002

PUBLIC

Techniciens en diagnostics immobiliers
Gérants de cabinets de diagnostics
immobiliers



2 heures



**Formation e-learning avec
test de positionnement**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE FORMATION



- Maîtriser la réglementation DPE
- Identifier ses points forts et ses points d'améliorations sur la surveillance documentaire
- Insister sur les écarts mineurs et majeurs liés à la réglementation pour les éviter.
- Identifier ses points forts et ses faiblesses sur les contrôles sur ouvrage
- Se préparer à la certifications DPE avec des indicateurs personnalisés

PROGRAMME

- M1** – Rappel du contexte et de réglementation liée à la réforme de la certification
- M2** – Les modifications sur la surveillance documentaire
- M3** – Les modifications sur les CSO (contrôle sur ouvrage)
- M4** – Les écarts à éviter lors des CSO
- M5** – Les points de vigilance lors des CSO

FORMATEUR(S)

Formation réalisée par
Guislain THERY – Directeur métier

Liste des formateurs consultable
sur le site internet de l'Académie

MINERVA



LES + DE LA FORMATION



- Formation conçue par des experts du diagnostic immobilier
- Veille technique et juridique
- Possibilité de coaching supplémentaire personnalisé ou en équipe



PRÉREQUIS

Être certifié DPE



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Test de positionnement

Validation des acquis par la réalisation d'un quiz en fin de formation.

NB : *Ce programme est indicatif et représente l'ensemble des sujets abordés, en fonction des exigences du groupe de stagiaires, il est susceptible d'être modifié.*



MODALITÉS D'INSCRIPTION, TARIFS ET ACCESSIBILITÉ :

Inscription en ligne sur le site internet de l'Académie MINERVA – 75 € HT

Pour plus de renseignements sur les CGV, l'accessibilité, les délais : RDV sur le site internet de l'Académie MINERVA ou nous contacter

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Se référer au site www.academie-minerva.fr

